

À compter du 8 septembre 2020

Du transport collectif tous les jours de la semaine vers Montmagny

Saint-Jean-Port-Joli, le 25 août 2020 – La MRC de L'Islet est heureuse d'annoncer quelques changements pour améliorer l'actuel service de transport collectif régional *Accès L'Islet* dont le parcours et l'offre seront bonifiés à compter du mardi 8 septembre.

Ces changements sont les suivants :

- **À Montmagny, du lundi au vendredi**

D'abord, l'autobus de transport régional se rendra à Montmagny tous les jours de la semaine, incluant maintenant le vendredi, selon le même itinéraire chaque jour. Cette nouveauté permet ainsi d'offrir un parcours fixe et de créer de nouvelles habitudes de déplacement.

- La clientèle de **Saint-Cyrille-de-Lessard** pourra désormais se rendre vers Montmagny à tous les jours, incluant le vendredi, en rejoignant le trajet principal d'Accès L'Islet sur la route 132. Pour ce faire, les citoyens de Saint-Cyrille-de-Lessard sont invités à réserver un transport au plus tard à 16 heures le jour ouvrable précédant la journée du déplacement souhaité. Un taxi ira chercher les personnes ayant réservé à leur domicile et les déposera à l'arrêt du Marché Bonsecours de L'Islet.

- La clientèle de **Sainte-Louise et Saint-Roch-des-Aulnaies** pourra rejoindre le parcours d'Accès L'Islet sur la route 204 les lundis et vendredis en réservant à l'avance. Pour ce faire, les citoyens de ces deux municipalités sont invités à réserver un transport au plus tard à 16 heures le jour ouvrable précédant la journée du déplacement souhaité. Un taxi ira chercher les personnes ayant réservé à leur domicile et les déposera à l'arrêt du Tim Hortons au 707, route de l'Église à Saint-Jean-Port-Joli.

- **Ajout d'un arrêt à Montmagny**

Par ailleurs, il y aura un nouvel arrêt pour le transport collectif de la MRC de L'Islet au Desjardins Entreprises Côte-du-Sud situé au 182, avenue de la Fabrique à Montmagny. Cet ajout permettra aux étudiants du centre d'éducation aux adultes de se rendre à l'institution d'enseignement en utilisant le transport collectif.

- **La Pocatière**

Puisque l'autobus d'Accès L'Islet se rend désormais à Montmagny 5 jours par semaine, le trajet du vendredi qui menait à La Pocatière a été annulé. En effet, peu d'utilisateurs se rendaient vers l'est aux heures établies. C'est ce qui a motivé la décision de la MRC de L'Islet. Toutefois, des

consultations seront menées au cours des prochaines semaines afin de valider les besoins en transport vers La Pocatière et, ainsi, définir une offre qui conviendrait mieux à la clientèle.

«Ces changements représentent un point de départ afin d'améliorer l'offre en matière de transport dans la région. D'autres bonifications sont à prévoir» explique M. René Laverdière, préfet de la MRC de L'Islet.

En ce qui concerne la possibilité de réservation pour les municipalités de Sainte-Félicité, Saint-Marcel, Saint-Adalbert et Saint-Omer, elle reste inchangée. Les heures de départ et d'arrivée, ainsi que le coût d'un passage restent également les mêmes. La MRC de L'Islet tient aussi à rappeler que le montant exact de 5 \$ doit être donné directement au chauffeur à l'embarquement. Quant à l'horaire, il est disponible sur le site Web de la MRC dans la section *Accès L'Islet*.

Pour effectuer une réservation ou une demande d'information, vous pouvez appeler au 1 844 598-8950.

Rappel des mesures

La MRC de L'Islet rappelle que les mesures d'hygiène liées à la COVID-19 doivent être respectées en tout temps dans le transport collectif. Le port du masque est obligatoire. La distanciation physique de 2 mètres doit être respectée lorsque possible et les contacts physiques avec le chauffeur sont interdits.

-30-

Source :

Josée-Ann Dumais
Conseillère aux communications
et au marketing territorial
MRC de L'Islet
418 356-6070
j.dumais@mrclislet.com